

MAZÈRES-LEZONS

Sud Ouest 8/09/2011

## SDCI : trop de questions restent en suspens

Réuni le 25 août, le Conseil municipal de Mazères-Lezons a rejeté à l'unanimité (deux abstentions) la réforme territoriale ainsi que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) des Pyrénées-Atlantiques proposé par le préfet.

Le Conseil municipal a considéré que cette réforme, « précipitée et imposée depuis le sommet de l'État, laissait beaucoup trop de questions vitales sans réponses ». Les élus argumentent leur décision en interrogeant sur :

La gouvernance d'une Communauté d'agglo élargie : alors qu'à 14 communes aujourd'hui, les élus des petites communes ont le sentiment de n'être peu ou pas écoutés et se heurtent bien souvent aux dysfonctionnements d'une super-technostructure qui oublie que son existence même a pour fondement la nécessaire représentation démocratique des citoyens.

La représentation des plus petites communes dans une structure qui comptera 39 communes pour 11 vice-présidences ;

Le casse-tête de l'harmonisation des compétences lié à la grande hétérogénéité des compétences

exercées par les quatre intercommunalités concernées par le regroupement.

L'assurance que les mêmes services seront offerts à tous les habitants d'un même territoire.

Le financement de cette réforme et de l'augmentation exponentielle des coûts administratifs et techniques inévitables qui en découleront.

Le Conseil municipal a estimé que le financement de la réforme n'était pas assuré et que le gel en valeur des dotations de l'État aux collectivités locales et aux établissements publics de coopération intercommunale risquait d'aboutir, in fine, à une réduction des dotations communales qui ne pourront être compensées, pour maintenir un même niveau de services, que par une augmentation de la fiscalité.

En conclusion, même s'il a reconnu la cohérence de bassin de vie du nouveau territoire proposé, le Conseil municipal a considéré que « trop de questions restaient en suspens et que les passer sous silence ou croire que tout s'arrangera bien un jour relevait d'une légèreté qui équivalait à signer un chèque en blanc ».